



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sectes

Question écrite n° 63304

Texte de la question

M. André Aschieri souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la question du refus de transfusion sanguine du fait de croyances religieuses. En effet, un jeune homme vient de refuser cet acte médical susceptible de lui sauver la vie arguant de croyances doctrinales dispensées par un mouvement souvent qualifié de « sectaire ». Aussi il lui demande de lui indiquer son sentiment sur ce débat qui oppose la responsabilité médicale et la responsabilité individuelle.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63304

Rubrique : Ésotérisme

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juillet 2001, page 3807